

1625 un groupe d'accompagnement, un promoteur qui s'applique comme il faut, tu sais, qui travaille comme il faut. Puis on s'attend que le promoteur va faire ça. On ne voit pas une menace. On dit que ça devrait être un travail de concertation sur la longue durée de développement du design.

LA PRÉSIDENTE :

1630

Tu as fait le tour? On a bien compris votre propos. Ça fait le tour de nos questions. On vous remercie infiniment de votre intérêt et de votre engagement en continu. On verra à trouver une manière de faire de la réglementation flexible. Voilà.

1635

Merci, Madame Lambert, merci, Monsieur Charlebois. S'il y a des documents que vous désirez déposer aussi à monsieur Vézina, à la documentation, c'est apprécié. Merci.

Donc, si tout le monde est d'accord, on ne fera pas de hop pipo en pause, on va les faire plutôt avec monsieur Claude Couture qui serait notre dernier interlocuteur ce soir, s'il vous plaît.

1640

M. CLAUDE COUTURE :

Bonsoir.

1645

LA PRÉSIDENTE :

Quand vous êtes prêt, Monsieur Couture.

M. CLAUDE COUTURE :

1650

Oui. Oui ça va, je suis prêt. Alors, Mesdames, et Monsieur de l'Office de consultation publique de Montréal, bonsoir. De même que bonsoir à l'audience ici, messieurs et mesdames de l'audience. Donc, mon nom est Claude Couture. Je suis un résidant du quartier Peter-McGill

1655 et je peux vous dire depuis 2011, j'aime beaucoup ça. Parce que ce quartier-là est à proximité d'autres quartiers forts intéressants de Montréal.

1660 Alors voici, j'ai simplement sept recommandations ce soir à vous faire. Ma présentation est très audiovisuelle, en fait est très visuelle. Et en fait, mes recommandations c'est plutôt des suggestions il va sans dire.

1665 Alors, on va y aller tout de suite. On va passer ça en vitesse. Alors, voici en termes de rappel pour visualiser une façon globale quel est le projet du promoteur Devimco. Il y a l'édifice 1 qui est l'édifice commercial et un hôtel; 2, 3 ce sont deux tours de condominium; 4 c'est l'ancienne maison des hospitalières; 5 c'est la tour moins élevée que les autres qui comportera, on l'espère, des logements sociaux et les tours 6 et 7 c'est encore deux tours comme les tours 2 et 3 de logements condominium.

LA PRÉSIDENTE :

1670 Je vais juste permettre de faire une petite parenthèse et je m'en excuse. Je m'adresse à monsieur Faye. Il va y avoir une confusion que je ne souhaite pas du tout. Dans les documents que vous avez déposés 3.1 ou 1.3, la numérotation des tours n'est pas la bonne. Le panneau qui est à l'extérieur c'est une autre numérotation. Alors, on va en perdre notre latin. Je vous demanderais de mettre à jour les plans du document 1.3. Votre document de présentation, si
1675 vous pouviez nous les renvoyer à jour ça serait apprécié.

1680 Votre document et le panneau extérieur ça ne correspond pas. Le document de présentation date, et les numéros de ce document-là 1.3 ne correspondent pas au panneau qui est à l'extérieur ici. Donc, ça serait bien de choisir l'une ou l'autre version, mais qu'on parle de la même chose.

Monsieur Couture, je m'excuse. Je vous laisse continuer.

M. CLAUDE COUTURE :

1685

Il n'y a pas de soucis comme disent les Français. Et j'inclus également en rouge, en fait le site 8 qui est présentement un parc et qui devrait être un parc selon le promoteur, mais je pense que ça reste à déterminer encore d'une façon officielle. Donc, 8 c'est pour identifier le site qui est encerclé en rouge.

1690

Donc, les enjeux on les connaît. Il y a une école primaire qui semble être prioritaire et nécessaire. Un centre communautaire, du logement social et des espaces verts. Alors, je vais également ajouter d'autres enjeux qui vont rentrer dans mes suggestions.

1695

Donc, voici le site en question est un site unique à Montréal. Comme on sait, il est adjacent à plusieurs endroits forts intéressants dont le Mont Royal, le Forum de Montréal, l'Hôpital Général, deux cliniques médicales, les supers marchés IGA, Adonis et P.A. le Golden Square mile, on est en plein dedans. Il y a le Musée des beaux-arts aussi tout près et toutes sortes de choses intéressantes, même tout près aussi de Peter-McGill il y a le Centre Bell, et notamment le site contient également la station de métro Atwater, de même que les autobus 15, 144, 90 et autres.

1700

Donc, déjà au départ c'est un site qui est vraiment adéquat pour des logements, pour amener plusieurs familles et des personnes également seules dans le secteur.

1705

Prochain cliché. Mes recommandations, il y en a sept. D'abord, la première c'est l'édification ou la construction d'une école primaire qui comporterait 21 classes de 20 enfants, et aussi cette école devrait avoir une cour pour les enfants. Et j'imagine qu'il serait opportun de construire cette école au site 8 soit sur le site présent du parc Toe-Blake, je pense. C'est ça son nom, n'est-ce pas?

1710

LA PRÉSIDENTE :

1715

Non. C'est le parc Henri-Dunant qui est proposé.

M. CLAUDE COUTURE :

1720

O.K. D'accord. Donc, dans ma présentation il y a une erreur de nom de parc.

LA PRÉSIDENTE :

1725

Nous en prenons note.

M. CLAUDE COUTURE :

1730

D'accord. Donc, deuxièmement, c'est un centre communautaire et de loisirs et je vois facilement la venue de la Table d'interaction Peter-McGill par exemple, aussi une section Peter-McGill du comité Logements Ville-Marie, le groupe Éco-Quartier Peter-McGill, Héritage Montréal possible, s'ils veulent déménager dans ce site-là. Et vous allez voir pourquoi ça serait intéressant d'avoir Héritage Montréal dans ce site-là. Un centre de la petite enfance, CPE, une grande salle polyvalente multimédia pour des conférences, spectacles ou des remises de prix et tout ce que vous pouvez imaginer, ainsi qu'un café bistro où il y aurait du café équitable. On peut parler aussi de salon de thé avec salle de repos, lecture, ordinateur, et cetera.

1735

Ma troisième suggestion c'est un centre de sport, qui n'est pas inclus déjà et personne, je pense, n'en a parlé jusqu'à maintenant. Vous allez voir pourquoi.

1740

Donc, le centre de sport est basé sur ce qui se fait à Westmount en particulier, et ce qui s'est fait justement en 2013. L'inauguration du centre de sport, du nouveau centre de sport à McGill s'est faite à l'automne 2013. Et j'ai visité personnellement à l'époque et j'ai trouvé ça

fantastique et notamment basé sur ce qui s'est fait à Westmount. J'indique le sous-sol pourrait contenir... et là, je parle du site 8, n'est-ce pas.

1745

Donc, au sous-sol il y aurait une patinoire de dimension de la Ligue nationale de hockey. En passant, à Westmount il y en a deux au sous-sol, une ça ne serait peut-être suffisant. Un gymnase, des casiers, douches, et cetera. Au rez-de-chaussée une école primaire.

1750

Là, il y a un point d'interrogation parce que je me demande si l'école primaire pourrait être construite au rez-de-chaussée dans un centre de sport. Mais il y aurait une autre possibilité que je vais mentionner ultérieurement.

1755

Au premier étage il y aurait notamment un club de tennis intérieur, qui comprendrait quatre à six courts. Et ça, un club de tennis à Montréal, de cette dimension-là est très en demande. Il y a un article aussi qui a paru au mois d'avril 2016, et je pense que ça vient de Tennis Canada, comme de quoi que Montréal est en manque de tennis intérieur aussi pour la population, les jeunes qui s'intéressent de plus en plus à ce sport-là, qui est magnifique. Et aussi pour la classe élite. On sait que de plus en plus on forme des élites au niveau international de tennis au Canada.

1760

Et finalement, il y aurait un toit couvert qui comprendrait une piscine semi-olympique, une terrasse et de la verdure. J'entends verdure, c'est peut-être des arbres dans des socles et des fleurs, et cetera. On pourrait parler de toit vert, mais cependant les toits vers sont peut-être inaccessible pour les individus, parce qu'ils sont cloisonnés, et cetera. Je parle plutôt ici de verdure.

1765

Voici, quatrième. Le logement social. Bien là, c'est un des enjeux principal et très important pour le site. J'envisage suite à la présentation de Éric du Comité logement Ville-Marie hier soir, effectivement d'avoir 30% de logements sociaux dans le site pour des familles incluant aussi des personnes seules qui sont des fois âgées ou pas. Et aussi pour étudiants ou des étudiantes des maisons d'enseignement environnantes.

1770

LA PRÉSIDENTE :

1775

Pour la référence, vous faites référence à la présentation de monsieur Éric Michaud.

M. CLAUDE COUTURE :

1780

Éric Michaud, voilà. Merci. Il y a une note ici, plus de logements sociaux, exemple 30%. Donc, c'est une augmentation en fait de 100% et originalement c'était 15% de logements. Donc, ça équivaldrait à une tour plus haute, la tour numéro 5. Et ça, je ne veux pas commencer une polémique ce soir. Je sais que je suis à peu près le seul qui pourrait revendiquer une hauteur excédentaire du 120 mètres qui fait partie du règlement municipal qui établit cette hauteur-là maximale.

1785

Et pourquoi pas les autres tours plus hautes comme l'avait prévu à l'origine le promoteur.

1790

Et à cet égard, concernant le potentiel de gens intéressés à avoir des logements sociaux à Montréal, bien ça serait de voir les données démographiques qui nous ont été présentées par monsieur Éric Michaud hier soir, du Comité logement Ville-Marie. Donc, il y a beaucoup de familles déjà en attentes et j'imagine que si on fait une étude démographique prospective il y en aurait encore davantage.

1795

Cinquième suggestion. Je suggère une bibliothèque musée. Voici, d'abord pour la bibliothèque ça serait une bibliothèque qui inclurait notamment une section pour enfants comme il se fait à la bibliothèque de Westmount. Et aussi peut-être éventuellement de l'intégrer cette bibliothèque-là à la bibliothèque Atwater qui est juste à côté du site.

1800

Quant au musée, voici. Et là, vous allez voir peut-être le lien avec Héritage Montréal. Voici. Donc, le musée qui pourrait relater en fait ce qui s'est passé à l'hôpital pour enfants. J'aurais peut-être même une belle petite histoire à raconter que je ne raconterai pas ce soir, c'est en rapport avec une patiente qui s'appelait miss Sunshine et qui était aimée de tout le monde.

1805 **LA PRÉSIDENTE :**

On n'aura pas le temps ce soir.

1810 **M. CLAUDE COUTURE :**

Non, non, non. C'est sûr. Je vais laisser les histoires du passé. Mais voici. Relié en fait que ce n'est que par une plaque commémorative dans un premier temps pour l'hôpital des enfants. Il y a la maison des hospitalières maintenant qui est vide.

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est la résidence des infirmières.

1820 **M. CLAUDE COUTURE :**

Ça ne s'appelle pas les hospitalières?

LA PRÉSIDENTE :

1825 Ça s'appelle l'ancienne résidence des infirmières.

M. CLAUDE COUTURE :

O.K. J'en prends bien note et je vais modifier cette erreur-là. Je vais corriger l'erreur.

1830

Ensuite, on pourrait parler du Golden Square Mile en photo, des événements historiques, par exemple l'émeute qu'il y a eu au Forum en 1963 lors du spectacle des Beatles. Ça a été tout un événement qui a fait la une des médias, même à l'étranger. L'inauguration de la place Ville-

1835 Marie en présence de l'ancien premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau. Il y a le bed in de John Lennon et Yoko Ono au Queen Elizabeth Hotel. Il y a également les soeurs grises, leur histoire, leur venue dans le quartier Peter-McGill, de même que les franciscains, les sulpiciens. On pourrait parler du Mont Royal, l'historique, qui a construit ça, l'architecte designer, quelque chose du genre.

1840 **LA PRÉSIDENTE :**

Frederick Law Olmsted.

1845 **M. CLAUDE COUTURE :**

Mais c'est super, Madame. Faites-vous partie d'Héritage Montréal?

LA PRÉSIDENTE :

1850 Non. J'ai déjà donné des cours.

M. CLAUDE COUTURE :

1855 Merci, Madame. Et finalement, pourquoi pas relater l'oeuvre du docteur Wilder Penfield il y a, comme tout le monde sait, une rue de son nom, l'avenue Penfield.

LA PRÉSIDENTE :

1860 Je vais vous demander, si on veut se garder un petit peu de temps.

M. CLAUDE COUTURE :

1865

Oui, j'achève. Écoutez, j'ai seulement sept. Donc, deux dernières et je vais faire ça en moins d'une minute.

1870

Donc, concernant les espaces extérieurs. Bien, moi j'imagine que les deux rues du côté est et du côté nord Sussex et Tupper pourraient être fermées comme d'autres qui ont été fermées récemment dans la Ville de Montréal. Et sauf pour piétons, cyclistes et véhicules d'urgence, les policiers, les ambulanciers et les pompiers.

1875

Aussi, le parc – là, je me trompe de nom de parc, pourrait être réaménagé en quelque sorte.

LA PRÉSIDENTE :

1880

Vous parlez ici du parc Henri-Dunant.

M. CLAUDE COUTURE :

1885

Exact. Donc, c'est l'espace 8 encerclé rouge de mon premier schéma. Donc, qui pourrait en quelque sorte être d'une certaine façon réaménagé sur le toit. Donc, le toit qui comprendrait une terrasse, une piscine et de la verdure. Et finalement, j'envisage la possibilité d'instaurer une piste cyclable sur la rue Sussex qui sera fermée éventuellement entre le boulevard René-Lévesque et la rue De Maisonneuve. Et on sait que sur De Maisonneuve il y a une autoroute cyclable en quelque sorte qui est très empruntée.

1890

Et finalement, ma septième suggestion c'est concernant tout le site au complet. Donc, il serait envisageable et en fait souhaitable que tout le site soit éco responsable et qu'il se base sur la Loi du développement durable du Québec, qui date, je pense, de 1996. Et des commerçants et tout ce beau monde-là, l'hôtel et, et cetera, pourrait utiliser une économie circulaire et tout ce

1895

beau monde-là pourrait faire du recyclage et du compostage. Et je suggère au promoteur d'instaurer des éclairages Dell qui permettent de sauver 50% d'électricité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sur tout le site. Et pourquoi ne pas envisager une certification LEED qui serait fort intéressante pour un site comme celui-là.

1900

Et voilà. Finalement, mes remerciements vont d'abord à vous, l'Office de consultation publique de Montréal pour m'avoir donné l'opportunité d'exprimer mes quelques suggestions ce soir et de même je remercie le promoteur immobilier Devimco, parce que c'est un projet super emballant, je pense pour tout le monde. Et je vous remercie tout le monde de votre attention.

1905

LA PRÉSIDENTE :

Merci de votre présentation, Monsieur Couture. Restez avec nous. Je vous demanderais de déposer votre présentation en document auprès de monsieur Gilles Vézina, avec les deux petites corrections. Vous avez le temps de faire ça.

1910

M. CLAUDE COUTURE :

Oui. Et aussi, je vais ajouter des accents en français. Il m'en manquait.

1915

LA PRÉSIDENTE :

Ça serait apprécié. Les deux petites corrections étant le parc Henri-Dunant et la résidence des infirmières.

1920

M. CLAUDE COUTURE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1925

Des questions? Donc, vous semblez dire et d'ailleurs vous affirmez : « Je suis peut-être le seul interlocuteur à le dire, mais moi les sur hauteurs ne m'ont font pas peur. Vous dites : S'il faut monter en hauteur, faisons-le. »

1930

M. CLAUDE COUTURE :

Oui, c'est ça. Oui, oui effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

1935

Il y a une problématique des vues vers le mont Royal et le fleuve et vice et versa. Ça ne vous dérange pas qu'éventuellement si on montait les tours ça pourrait avoir une incidence sur les vues. Ça ne vous dérange pas trop?

1940

M. CLAUDE COUTURE :

Non, pas du tout. Première raison, c'est qu'on ne voit pas le Montréal du site, très, très peu, déjà. Deuxièmement, il y a des gens qui vont dire : ça va faire de l'ombre. Oui, d'accord. C'est sûr que tout édifice en hauteur provoque de l'ombre. Cependant, il ne faut pas dénier les recommandations de l'OMS.

1945

Mme. DANIELLE LANDRY, commissaire :

L'Organisation mondiale de la santé.

1950

M. CLAUDE COUTURE :

1955

Oui. L'Organisation mondiale de la santé qui dit à tout le monde : « Faites attention au soleil, ce n'est pas bon pour la santé. »

LA PRÉSIDENTE :

1960

Là vous me surprenez. Je ne vous ai pas vu venir, là.

M. CLAUDE COUTURE :

1965

Bien, des fois je suis difficile à suivre. Écoutez, deuxième raison, c'est que si je me fie à ce qui se fait ailleurs dans des grandes villes qui prétendent avoir une réputation internationale et qui veulent même améliorer cet aspect-là, l'aspect international. Bien, lorsqu'on construit dans un centre-ville bien, l'espace se fait de plus en plus restreint. Et la seule solution c'est d'ériger en hauteur et de plus en plus haut. Ça a l'air que c'est la grande mode.

1970

Et aussi, je ne vois pas le problème, oui de vision ça je l'ai énuméré. C'est ça. Si j'ai d'autres choses, ça va me revenir par après. Allez-y pour votre question.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1975

Vous évoquez des préoccupations écologiques. Donc, vous souhaiteriez que le site devienne écologique.

M. CLAUDE COUTURE :

1980

Oui.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1985

On comprend au niveau des pratiques que vous proposez. Par ailleurs, avec votre projet, vous voulez occuper une grosse portion des espaces verts actuels.

M. CLAUDE COUTURE :

1990

Oui, exact.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1995

D'accord. Alors, est-ce que vous souhaitez qu'il soit compensé, que soit compensée la perte d'espace occupé par votre immeuble numéro 8 ou alors on se contenterait des portions restantes sur le site?

M. CLAUDE COUTURE :

2000

Oui. Bien, merci pour cette question-là. Je peux répondre facilement en vous disant que oui, le parc qui serait en fait réaménagé dans un immeuble, centre sportif entre autres. Le parc serait, comme je l'ai mentionné pendant ma présentation, serait en quelque sorte réaménagé sur le toit, en partie. C'est sûr qu'on ne peut pas faire sur un toit, surtout s'il y a une piscine semi-olympique, de faire tout un espace vert. Il va y avoir un espace bleu d'eau.

2005

Et ce que les gens n'ont malheureusement pas en tête. Écoutez, regardez le quartier Peter-McGill ici, et vous avez bon, le site en question ici en rouge. C'est drôle la souris ne marque pas ici, et j'avais un pointeur laser, mais je l'ai oublié.

2010

LA PRÉSIDENTE :

Mais on vous comprend, le site est rouge.

2015 **M. CLAUDE COUTURE :**

2020 Regardez les espaces verts. Qu'est-ce qu'on aurait à perdre du côté nord-est du site, le petit parc en question qu'on ne voit presque pas, par rapport au Mont Royal. Le Mont Royal c'est un parc extraordinaire. Le problème avec ce parc-là, les gens ont tendance à l'oublier parce qu'on ne le voit pas du Peter-McGill, du quartier Peter-McGill. Et les voies d'accès sont minimales. Donc, on sait qu'il y a sur la rue Peel, via la rue Peel, il y a une montée qui comprend 483 escaliers qui mènent au belvédère et c'est la seule entrée à pied.

2025 Il y en a une autre par contre que je connais personnellement qui est juste à l'arrière de l'Hôpital Général de Montréal, il s'agirait de réaménager et un peu défricher quelque peu. Et aussi d'ajouter une autre entrée du côté de Côte-des-Neiges, de la rue Côte-des-Neiges. Et ça, c'est un beau parc.

2030 Dans mon mémoire écrit, j'ai indiqué plusieurs sites Web, notamment Les Amis de la montagne qui organisent toutes sortes d'activités. Et ce Mont Royal là, les gens... écoutez, il y a une piste de ski de fond, on peut faire de la raquette avec Les amis de la montagne. Il y a toutes sortes d'activités.

2035 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous rappelle que le parc proposé, le parc Henri-Dunant réaménagé, connecté au parc Toe-Blake qui est juste au sud, connecté au square Cabot, ferait une espèce de coulée verte vers avec la montagne aussi.

2040

M. CLAUDE COUTURE :

2045

D'accord. Écoutez, pour les espaces verts, notez aussi qu'il serait possible d'en ajouter un peu si les rues Tupper et Sussex sont fermées à la circulation automobile. Seulement une lignée pour les transports d'urgence.

2050

Moi j'inciterais, je pense, que tout le monde à regarder ce parc, la dimension de ce parc-là, du Mont Royal.

LA PRÉSIDENTE :

2055

Malheureusement, on ne peut pas le découper pour en mettre des petits morceaux.

M. CLAUDE COUTURE :

2060

Non, c'est sûr. Mais écoutez, les petits morceaux ici, petits morceaux-là...

LA PRÉSIDENTE :

C'est...

2065

M. CLAUDE COUTURE :

Bien écoutez, par rapport à la superficie du Mont Royal ce n'est pas grand-chose.

LA PRÉSIDENTE :

2070

Ça répond à la question. Mon collègue, Arlindo, avait une...

M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :

2075

Oui. Juste pour voir si je comprends bien. Dans votre esprit, parce que là, vous savez le parc Henri-Dunant n'appartient pas au promoteur. Donc, est-ce qu'il y aurait une transaction qui serait faite entre la Ville et le promoteur? Ou à qui appartiendrait ce huitième immeuble que vous proposez?

2080

M. CLAUDE COUTURE :

Ah bien ça, écoutez, c'est un centre sportif. Donc, ça serait en partie à la Ville de Montréal, la circonscription ou le district Peter-McGill. Et peut-être même Westmount, les quartiers environnants.

2085

Écoutez, il y a beaucoup de joueurs de tennis dans Westmount et beaucoup de monde seraient contents d'avoir un club de tennis intérieur. Et j'ai aussi toutes sortes de sites Web intéressants comme le club de tennis à L'Île-des-Soeurs. C'est le seul endroit à Montréal plus le centre, pas Richard, c'est écrit dans mon document, Claude Robillard, exact.

2090

LA PRÉSIDENTE :

Claude Robillard, mais en fait votre cœur pencherait pour un centre public?

2095

M. CLAUDE COUTURE :

Oui, oui. C'est public.

2100

LA PRÉSIDENTE :

Un équipement public.

M. CLAUDE COUTURE :

2105

Oui, oui, c'est public, mais aussi privé en quelque sorte, parce qu'avec un centre de tennis on pourrait organiser des ligues de tennis, on peut organiser des tournois. On peut tout faire, surtout avec un professionnel certifié.

2110

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Là, c'était surtout sur la propriété.

2115

M. CLAUDE COUTURE :

Bien, la propriété devrait être partagée, je pense, avec les arrondissements et peut-être une partie du promoteur aussi, il peut faire de l'argent avec ça, c'est possible. Mais il y aurait peut-être des cotisations pour un club de tennis.

2120

LA PRÉSIDENTE :

Je pense qu'il y a une écoute attentive. Ça répond à nos questions.

2125

M. CLAUDE COUTURE :

Ah il est ici?

2130

LA PRÉSIDENTE :

Ne sortez pas tout seul ce soir, vous. Monsieur Couture, je vous remercie.

M. CLAUDE COUTURE :

2135

Non, mais je n'ai que des éloges pour le promoteur.

LA PRÉSIDENTE :

2140

Je vous remercie de votre intervention. Ça répond à nos questions. Je vous remercie.

M. CLAUDE COUTURE :

2145

C'est tout? Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

2150

Monsieur Couture était notre dernier interlocuteur de la soirée. Est-ce que du côté du promoteur il y aurait matière à rectification? Je vais vous demander si tel est le cas de venir au micro. Il faut venir au micro, s'il vous plaît. Il faut utiliser un micro.

M. SERGE GOULET :

2155

Je voudrais simplement, Madame la présidente, si vous me permettez, remercier tous les citoyens qui se sont présentés à la consultation. Ça a été un exercice, je pense, très intéressant pour nous les développeurs, les commentaires, les idées, les propositions ont été bien entendus. Les éloges, merci, Monsieur Couture. On ne se connaît pas nous. On n'a jamais vu ce monsieur-là, mais merci.

2160

Donc, simplement merci, soyez assuré que vos idées, vos commentaires ont été bien enregistrés, bien reçus. Ça servira certainement à bonifier le projet et au final ça sera un gain autant pour le développeur que pour les citoyens. Merci beaucoup, aussi à vous, Madame la présidente, Madame la commissaire et Monsieur le commissaire. Vous faites tout un travail.